

UNE VOIX SOMBRE

Opérette en deux Actes



Musique de

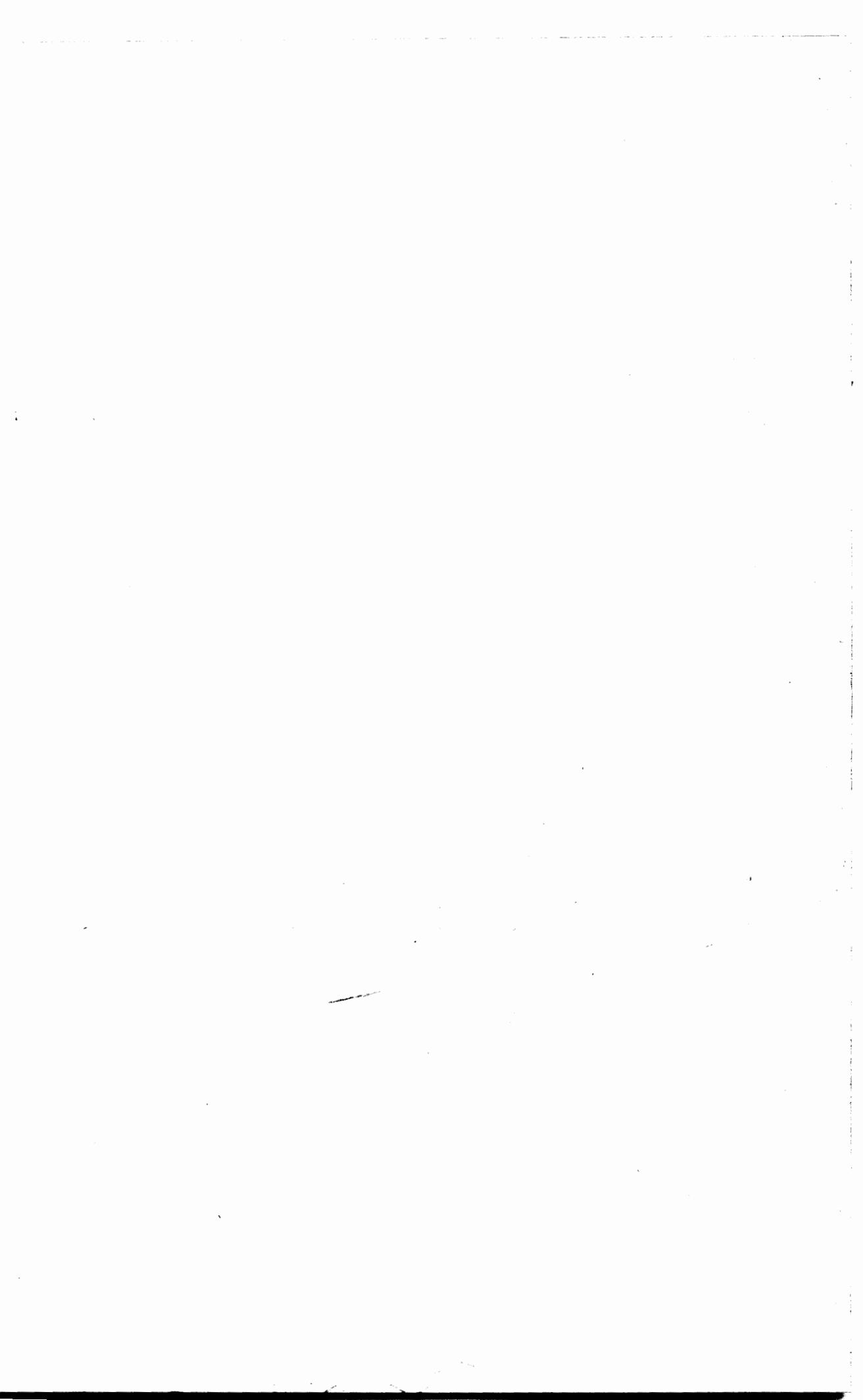
VICTOR MASSÉ

Paroles de Paul Dubourg

PRIX NET 8^e

PARIS à l'Agence Internationale des Auteurs Compositeurs & Écrivains

DANGVILLE ET C^{ie} IMPRIMEURS ÉDITEURS BOULEVARD VOLTAIRE, 262, PARIS.



UNE LOI
SOMPTUAIRE

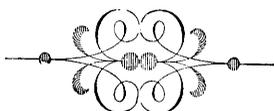
OPÉRETTE EN DEUX ACTES

PAROLES DE

PAUL DUBOURG

MUSIQUE DE

VICTOR MASSÉ



PARIS

AGENCE INTERNATIONALE
DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉCRIVAINS
Théodore MICHAËLIS, Éditeur

45, RUE DE MAUBEUGE, 47

—
Propriété pour tous pays.

M
1503
M. A. S. L.

PERSONNAGES

LE BAILLI.	NANCY.
LE TAMBOUR.	JULIENNE.
MÈRE LISE.	SUZON, 12 ans.
MIRETTE.	AUTRES PAYSANNES.

L'action se passe dans un village de France, au dix-huitième siècle.

UNE LOI SOMPTUAIRE

ACTE PREMIER

Une place de village : au fond, la maison de mère Lise, et, devant cette maison, deux bancs de bois des deux côtés de la porte.

SCÈNE PREMIÈRE

LE BAILLI, LE TAMBOUR.

En entrant en scène, le tambour dépose sa caisse sur le banc de gauche.

LE BAILLI, *une grosse tabatière à la main.*

Moi, tout cela m'est absolument égal, vois-tu, tambour !

LE TAMBOUR.

Non, monsieur le Bailli ! non ! Sauf le respect que je vous dois, je n'en crois rien ; je n'en veux rien croire !

LE BAILLI.

Mais!...

LE TAMBOUR.

Est-ce que je ne connais pas votre sagacité et votre haute raison ?

LE BAILLI.

Hum ! je sais bien que ma sagacité...

LE TAMBOUR.

Est-ce que je ne vous ai pas vu, cent fois, hausser les épaules de pitié devant les costumes extravagants des filles de notre village ?

LE BAILLI.

En es-tu sûr ?

LE TAMBOUR.

Pas plus tard qu'avant-hier, n'êtes-vous pas resté près d'un bon quart d'heure pétrifié d'indignation devant le bonnet à fanfreluches de la fille Nancy Dugué ?

LE BAILLI, *prenant une prise.*

Ma foi, non ! Je dirai plus, je trouvais cela très-drôle, et je cherchais à deviner comment cela pouvait tenir sur une tête aussi à l'évent que celle de Nancy Dugué.

LE TAMBOUR.

Demandez-lui combien d'heures elle passe à consolider cet édifice !

LE BAILLI.

Écoute donc, tambour, cela la regarde.

LE TAMBOUR.

Non, monsieur le Bailli ! Non ! Sauf le respect que je vous dois, c'est vous le suprême et unique magistrat du pays, vous que cela regarde au premier chef !

LE BAILLI.

A la bonne heure ! Mais ce n'est pas le tout que de signaler le mal ; le plus difficile est d'y découvrir un remède.

LE TAMBOUR.

Pas pour vous, monsieur le Bailli !

LE BAILLI.

Ma foi, si ! Je l'avoue naïvement.

LE TAMBOUR.

C'est que les pensées profondes vous sont si familières, qu'elles vous échappent sans que vous y songiez ; mais moi, je les recueille.

LE BAILLI.

Oui-dà ?

LE TAMBOUR.

Il y a trois jours, n'avez-vous pas, à plusieurs reprises, témoigné le regret de ne pouvoir faire réparer nos chemins vicinaux ?

LE BAILLI.

Ma mule et moi, nous venions de manquer de nous y briser les os !

LE TAMBOUR.

D'autre part, ce matin même, n'avez-vous pas affirmé le grand besoin qu'a ce village d'une fontaine qui éviterait aux ménagères la peine de descendre au ruisseau ?

LE BAILLI.

J'avais la tête bourrelée des gémissements de Fanchette à ce sujet ; mais quel rapport entre ces choses et le luxe de nos filles ?

LE TAMBOUR.

Un rapport saisissant.

LE BAILLI, *reprenant une prise.*

Explique-toi !

LE TAMBOUR.

Les travaux des chemins, l'érection de la fontaine, les filles les paieront et, du même coup, elles retourneront au bavolet de toile et à la cornette de leurs grand'mères.

LE BAILLI.

Prodigieux !

LE TAMBOUR.

Non ! très-simple : une petite amende dont vous frapperez les rubans, les dentelles, les croix d'or, les tabliers de soie, en un mot, toutes ces inventions diaboliques, faites pour ruiner les maisons, et qui retiennent les garçons de prendre femme, une petite amende y suffira.

LE BAILLI.

Pas mal trouvé, vraiment !

LE TAMBOUR.

C'est à monsieur le Bailli qu'en revient le mérite ; ayant signalé le mal, le remède est venu de soi.

LE BAILLI, *récapitulant.*

Une belle fontaine...

LE TAMBOUR.

Surmontée de votre buste,

LE BAILLI.

Avec quatre grands ébéniers autour...

LE TAMBOUR.

Dont les grappes jaunes viendraient faire une couronne d'or à monsieur le Bailli !

LE BAILLI.

Et puis de bons chemins bien pavés en dos d'âne.

LE TAMBOUR.

Où la mule de monsieur le Bailli pourrait trotter les yeux fermés.

LE BAILLI.

Ma foi ! l'idée est excellente, et nous allons la mettre à exécution.

LE TAMBOUR.

Tout de suite !

LE BAILLI.

Demain.

LE TAMBOUR.

Aujourd'hui !

LE BAILLI.

Ce soir.

LE TAMBOUR.

A l'heure même !

LE BAILLI.

Je veux bien ! mais comment ?

LE TAMBOUR.

Ne suis-je pas là ?

LE BAILLI.

Toi ?

LE TAMBOUR.

C'est-à-dire le tambour dont monsieur le Bailli a gratifié le village.

LE BAILLI.

J'y suis ; un formidable rrrran et un édit.

LE TAMBOUR.

Monsieur le Bailli a toutes les initiatives. Rédigeons l'édit ; j'ai sur moi papier et crayon.

LE BAILLI.

Asseyons-nous, alors ; cette œuvre demande réflexion. (*Le Bailli s'assied à droite, et le tambour se sert de sa caisse comme d'un pupitre.*)

LE TAMBOUR.

J'écoute !

LE BAILLI, *prisant.*

« Nous, Bailli de Haut-en-Bois .. »

LE TAMBOUR, *écrivait.*

Superbe entrée en matière !

LE BAILLI.

« Nous, Bailli de Haut-en-Bois... » Hum !
« Bailli de Haut-en-Bois... » Hum ! Hum !
C'est drôle ! ce matin, on dirait que mon cerveau n'a pas toute sa fertilité habituelle.

LE TAMBOUR.

Cela vient peut-être de ce que la lune est dans son plein.

LE BAILLI.

Tu crois que la lune ?...

LE TAMBOUR.

C'est un fait reconnu ; mais une fois les premières difficultés surmontées, cela va marcher tout seul. (*Ecrivait et lisant ce qu'il écrit.*) « Nous, Bailli de Haut-en-Bois, ayant » à cœur de mettre obstacle aux débordements du luxe... »

LE BAILLI, *debout.*

Très-bien !

LE TAMBOUR, *continuant.*

« Et certain d'agir en cela d'accord avec les pères et avec les maris... »

LE BAILLI.

C'est évident!

LE TAMBOUR.

« Condamnons à une livre et au-dessus » toute femme ou fille portant soierie, bijoux » ou dentelle. »

LE BAILLI, *répétant.*

Ou dentelle!

LE TAMBOUR.

« Lesdites amendes ayant d'ailleurs une » destination d'utilité publique, laquelle » nous nous réservons de promulguer ultérieurement! » (*Il se lève.*)

LE BAILLI.

Ultérieurement!

LE TAMBOUR.

Maintenant, sauf le bon plaisir de monsieur le Bailli, je roule et, commençant par cette place, je lis l'ordonnance que M. le Bailli vient de me dicter?

LE BAILLI.

Attends que je m'en aille. Je ne me dissimule point que tout cela va soulever des criailleries; j'aime mieux être rentré chez moi.

SCÈNE II

LE TAMBOUR, *seul.*

Ce bailli est un pusillanime!—C'est égal, je sais qui va être vexée de l'ordonnance. Ah! l'on fait fi d'un tambour! Et quand il vient honnêtement se proposer pour mari, on lui répond que son gain de tout un mois ne suffirait pas à payer le bonnet que l'on a sur la tête! Très-bien! nous allons rire! (*Après un roulement.*)

(N° 1 Ariette de l'édit.)

(Autre roulement plus fort; les jeunes filles accourent de différents côtés.)

SCÈNE III

NANCY, JULIENNE, LE TAMBOUR, SUZON, *des rubans à la main*; AUTRES PAYSANNES.

TOUTES.

Une annonce! une annonce!

JULIENNE.

C'est pour la fête de Dimanche,

SUZON.

Une comédie peut-être!

NANCY.

Lisez donc, tambour! lisez donc!

LE TAMBOUR, *narquois.*

Voilà, mademoiselle Nancy Dugué! voilà.

(Sotto voce (à part.))

NANCY.

Une amende pour porter des dentelles!

JULIENNE.

Ou des rubans!

NANCY.

Ou des fleurs, sans doute?

LE TAMBOUR.

Probablement.

JULIENNE.

C'est une horreur!

SUZON.

Moi qui étais en train de me faire un si joli nœud de corsage!

NANCY.

Est-ce que vous croyez à cette ordonnance, vous autres?

JULIENNE.

Dam!

NANCY.

(S'emparant des rubans de Suzon et les attachant à son bonnet.)—Tenez, tambour, voilà comme on l'observe, votre édit!

LE TAMBOUR.

Braver l'autorité en face!

NANCY.

Elle est jolie, l'autorité!

LE TAMBOUR.

Je dresse procès-verbal!

NANCY.

Allez, allez, nous n'avons pas peur!

LE TAMBOUR

Il y aura un tribunal et les délinquantes seront appelées à y comparoir, afin de s'entendre condamner publiquement!

NANCY.

Nous vous défions de commettre cette iniquité!

LE TAMBOUR, *continuant.*

Et ce tribunal se tiendra en plein air, ici même, à la face du ciel et de tous ceux que votre infernale coquetterie aura scandalisés!

NANCY.

Je sais bien ce qui vous fait parler ainsi, vilain hibou, mais nous nous moquons de

vous et de votre édit, et vous en aurez encore d'autres preuves que ce ruban !

LE TAMBOUR.

A merveille ! cela arrangera tout à fait M. le Bailli ; le trésor est vide ; vos folies le rempliront !

NANCY.

Hou ! hou ! hou ! le hibou !

TOUTES.

Hou ! hou ! hou ! — (*Le Tambour hausse les épaules et s'éloigne lentement et majestueusement sans répondre. Toutes le poursuivent de hou ! hou ! puis redescendent.*)

SCÈNE IV

LES MÊMES, moins LE TAMBOUR.

JULIENNE.

Si la menace était vraie, tout de même ?

NANCY.

Allons donc !

SUZON.

Nous empêcher de nous faire belles !

NANCY.

Ma petite, celui qui aurait ce pouvoir est encore à naître !

JULIENNE.

Cependant ! . . .

NANCY.

Poltronne ! veux-tu que je te dise le secret de toute cette affaire ? Le Tambour qui, en flattant son bailli, le mène par le bout du nez, lui a arraché cette ordonnance pour se venger de quelqu'un.

JULIENNE.

De toi ?

NANCY.

Peut-être ! Mais il est impossible que cette ordonnance soit suivie d'exécution. Si Mirette était là, elle vous parlerait comme je le fais, donc pas d'inquiétude et retournons à nos chiffons.

(N° 2. Couplet.)

SCÈNE V

LES MÊMES, MIRETTE, poudrée.

MIRETTE.

Comment me trouvez-vous ?

SUZON.

Cette Mirette qui s'est roulée la tête dans la farine !

MIRETTE.

C'est de la poudre à l'Iris, nigaude !

NANCY.

Quelle idée de cacher ainsi tes beaux cheveux noirs !

MIRETTE.

Ma chère, c'est la dernière mode !

NANCY et JULIENNE.

Quoi ?

MIRETTE.

Vous savez que c'est nous qui fournissons le château, de beurre et de crème ; eh bien, ce sont les femmes de chambre du château qui m'ont appris cela, et même qui m'ont fait cadeau de poudre et d'une houpe.

NANCY.

Une houpe ?

MIRETTE.

Oui, c'est pour mettre la poudre ; je vous la ferai voir, et même, si vous le voulez, je vous poudrerai.

JULIENNE.

Dès que c'est la mode !

SUZON.

Ils feront peut-être aussi payer pour la poudre ?

MIRETTE.

Tu fais allusion à l'ordonnance ?

NANCY.

Tu la connais ?

MIRETTE.

Oui !

NANCY.

Qu'en penses-tu ?

MIRETTE.

Qu'elle est absurde. . .

NANCY.

J'en étais sûre !

MIRETTE, *continuant.*

Et qu'elle ne m'empêchera pas d'étrener sur mes cheveux poudrés un délicieux petit chaperon de roses qu'une des femmes de chambre m'a donné.

SUZON.

Cela te coûtera tout ton argent !

MIRETTE.

Oui-dà !

SUZON.

Puisque c'est tembouriné !

MIRETTE.

Écoutez, vous autres ; il ne s'agit pas de se laisser mener comme des pauvres brebis ;

notre toilette, ce sont nos affaires à nous ; de quel droit vient-on s'en mêler ? Demandons-nous à M. le Bailli de payer nos jupes ou les boucles de nos souliers ? Nous mêlons-nous de sa perruque ou de l'uniforme de son tambour ? Qu'il nous laisse donc tranquilles !

JULIENNE.

Si pourtant on allait nous envoyer des assignations à comparoir, comme dit cet affreux tambour ?

NANCY.

Qu'ils l'osent !

JULIENNE.

Je les en crois très-capables.

SUZON.

Ah mon Dieu ! on nous traînerait devant un tribunal comme des criminels ?

MIRETTE.

S'ils poussaient jusque-là la tyrannie, nous comparaitrions... parce que nous ne pourrions pas faire autrement, mais je vous propose de nous engager par serment à une révolte en plein tribunal !

TOUTES.

Oui ! Oui !

NANCY.

C'est cela !

JULIENNE.

Bien pensé !

MIRETTE.

Jurons-le !

(N^o 3. Ensemble de la Conjuration.)

ACTE DEUXIÈME

MÊMES DÉCORS

—

SCÈNE II

MÈRE LISE, LE TAMBOUR.

LE TAMBOUR.

Mère Lise, il va falloir rentrer votre rouet chez vous.

MÈRE LISE.

Pourquoi donc, tambour ?

LE TAMBOUR.

Parce que, tout à l'heure, sur cette place, il va y avoir séance du tribunal, et que le

bruit de votre rouet empêcherait d'entendre le prononcé des jugements.

MÈRE LISE, *debout*.

De quel tribunal parlez-vous, mon Dieu !

LE TAMBOUR.

Du tribunal institué pour l'exécution de notre loi somptuaire.

MÈRE LISE.

Il y a une loi somptuaire de promulguée ?

LE TAMBOUR.

Il faut que vous ayez l'oreille diantrement dure pour ne pas avoir entendu le bannissement de ce matin !

MÈRE LISE.

Ce matin, j'étais dans mon pré.

LE TAMBOUR.

Apprenez donc que M. le Bailli, voulant mettre un frein au luxe des femmes de ce village, le frappe d'un impôt proportionnel au délit.

MÈRE LISE.

Voilà une drôle de manière de corriger les gens !

LE TAMBOUR.

La bonne ! Nous avons déjà douze procès-verbaux ; les douze coupables sont citées ; vous aurez le plaisir de les entendre condamner à l'amende, et nous aurons celui de l'encaisser... pour le compte de l'administration.

MÈRE LISE.

C'est M. le Bailli qui a eu cette idée ?

LE TAMBOUR.

Oui !

MÈRE LISE.

A lui tout seul ?

LE TAMBOUR.

Vous voulez me flatter.

MÈRE LISE.

C'est que je ne reconnais point là son bon sens habituel.

LE TAMBOUR, *verxé*.

Hein ?

MÈRE LISE.

Ce n'est pas la punition qui corrige, c'est la persuasion.

LE TAMBOUR.

Parler raison aux jeunes filles de ce pays ce serait leur parler grec.

MÈRE LISE.

L'a-t-on essayé?

LE TAMBOUR.

On n'avait pas de temps à perdre.

MÈRE LISE.

On a eu tort!

LE TAMBOUR.

Ta, ta, ta! Vous vous entendez toutes, les jeunes aussi bien que celles qui ne le sont plus. Une bonne amende, doublée, triplée à la récidive, aura plus d'effet que les meilleurs discours.

MÈRE LISE.

J'en doute!

LE TAMBOUR.

En tout cas, la mère, rentrez votre rouet, et si vous avez une chaise à prêter pour M. le Bailli, aveignez-là.

MÈRE LISE, *entrant chez elle.*

Vous prendrez bien la peine de la venir chercher vous-même, n'est-ce pas, tambour?

SCÈNE III

LE TAMBOUR, *seul.*

Cette vieille est hargneuse. L'esprit de corps qui règne chez les femmes est une chose étonnante; celle-ci nous en veut de l'édit, comme si elle avait encore du goût pour les affiquets; la femme est décidément un être inférieur; les sauvages qui lui font labourer la terre, construire les huttes et porter des fardeaux sont moins bêtes que nous; quand je pense qu'il y a des hommes assez dépourvus de bon sens pour s'imposer mille privations afin de donner satisfaction à la coquetterie de leurs femmes! Ce n'est pas à Claude Groult que ce reproche pourra être adressé; non! non! S'il a manqué de se laisser attraper comme les autres, il est promptement revenu à la raison. Ah! vous avez fait fi de nous, mam'zelle Dugué! Eh bien, vous nous avez rendu un fier service.

SCÈNE IV

LE BAILLI, LE TAMBOUR.

LE BAILLI.

L'heure est sonnée; un roulement, tambour! (*Le tambour obéit.*) J'ai idée que per-

sonne ne répondra aux citations. Ce serait ennuyeux.

LE TAMBOUR.

Nous aurons recours à la force armée.

LE BAILLI.

Oui, au garde-champêtre, je sais bien; mais c'est que, justement, il est en train de rentrer mes avoines. Tiens, tambour, je crois que tu m'as fourré dans un guépier.

LE TAMBOUR.

Et les chemins que vous aurez la gloire de décréter! Et votre buste, que vous aurez la satisfaction rare de voir ériger de votre vivant!

LE BAILLI, *souriant et prisant.*

Cela ne sera pas désagréable. — Tambour, peux-tu me procurer une chaise? (*Le tambour entre chez mère Lise et en recient immédiatement avec une chaise.*)

LE BAILLI, *assis.*

Ainsi, nous avons douze procès-verbaux?

LE TAMBOUR.

Douze.

LE BAILLI.

Un second roulement, tambour! — Les pauvres petites, je les vois d'avance se présenter timidement, et modestement habillées afin de m'inspirer de l'indulgence.

LE TAMBOUR, *désignant la gauche.*

Modestement habillées, regardez!

SCÈNE V

LE TAMBOUR, LE BAILLI, MIRETTE, NANCY, JULIENNE, SUZON, *toutes quatre poudrées avec des chaperons de fleurs et de plumes.* AUTRES PAYSANNES.

LE BAILLI, *debout.*

Que vois-je? de la poudre! des fleurs! des plumes! où sommes-nous? Et moi qui m'apitoyais sur leur sort! A l'amende, péronnelles! A l'amende!

LE TAMBOUR.

Allons, tôt, votre argent!

TOUTES.

Payer? Jamais! jamais! jamais!

LE TAMBOUR.

Hein?

(N° 5. *Chœur de la Révolte.*)

LE BAILLI.

Ce bruit est abominable ! Je ne sais plus où j'en suis ! J'en tomberai malade ! J'en mourrai ! C'est une véritable révolte !

MIRETTE.

Ce n'est pas à vous que tout cela s'adresse, monsieur le Bailli ; c'est à votre abominable tambour ; nous savons bien que ce n'est pas vous qui auriez pu concevoir l'idée de cette ridicule ordonnance, à laquelle personne ne se soumettra !

LE TAMBOUR.

C'est ce que nous verrons ! Il serait drôle que l'autorité le cédât à la cornette !

NANCY.

Ce sera comme cela !

REPRISE DU CHOEUR.

(Le Bailli court sur la scène comme un fou, en se bouchant les oreilles ; à la fin, il se précipite chez mère Lise et referme la porte sur lui.)

SCÈNE VI

LES MÊMES, moins LE BAILLI.

LE TAMBOUR.

Voulez-vous vous taire, harpies !

MIRETTE.

Impertinent !

LE TAMBOUR.

Ah ! vous ne voulez pas vous taire ? Attendez ! *(Il se saisit du tambour et exécute un roulement formidable.)*

MIRETTE.

A moi, les autres ! A moi !

(Toutes s'élancent sur le tambour et lui arrachent sa caisse, que Mirette défonce d'un coup de pied.)

MIRETTE.

Voilà ! A présent, hors cette place ! hors ce pays ! Hou ! hou ! *(Toutes le poursuivent et le chassent.)*

SCÈNE VII

JULIENNE, SUZON, NANCY, MIRETTE,
PAYSANNES, puis MÈRE LISE.

TOUTES, entourant Mirette.

Hourra ! hourra ! vive Mirette !

MÈRE LISE, descendant lentement la scène.

La caisse brisée !

NANCY.

Et le maître de la caisse en fuite !

MÈRE LISE.

Oui-dà !

JULIENNE.

C'est lui qui est cause de tout !

SUZON.

Nous nous sommes vengées !

MÈRE LISE.

Tu t'es vengée, Suzon, et de quoi ?

SUZON, embarrassée.

Eh bien, mais du... de...

MIRETTE.

De ce qu'on voulait nous imposer des lois absurdes !

MÈRE LISE.

Oui ! alors vous avez crevé le tambour. Quand on est en colère, on aime à casser quelque chose ; je sais cela !

NANCY.

N'est-ce pas que c'est un soulagement ?

MÈRE LISE.

Très-grand ! L'ennui, c'est le proverbe ?

NANCY.

Quel proverbe ?

MÈRE LISE.

Qui crevé les caisses les paie ! Celle-ci était presque neuve ; elle avait été payée au moins six livres !

JULIENNE.

Qu'est-ce que cela nous fait ?

MÈRE LISE, feignant de se méprendre.

Pour chacune, c'est facile à compter.

JULIENNE.

Non ! je veux dire que cela nous est égal et que le pays se passera de tambour.

MÈRE LISE.

Tu ne réfléchis pas, Julienne ; que vous vous révoltiez contre la loi somptuaire de M. le Bailli, cela ne regarde absolument que vous.

MIRETTE.

Certes !

MÈRE LISE.

Je crois, pour ma part, que le temps des lois somptuaires est passé, et que nul ne peut vous empêcher de dépenser votre argent en chiffons...

NANCY.

Pardine !

MÈRE LISE, *continuant.*

Qui ne vous rendent pas plus jolies, tant s'en faut ! (*Moue des jeunes filles.*) Mais là n'est pas la question ; on ne peut donc vous empêcher de dépenser votre argent en chiffons plutôt qu'en bonne toile pour ton trousseau, par exemple, Mirette.

MIRETTE.

Mon trousseau ! j'ai bien le temps d'y penser !

MÈRE LISE.

En bonne viande et en bon vin pour ta mère malade, Nancy !

NANCY, *un peu confuse.*

Mais...

MÈRE LISE.

En sabots pour ton petit frère qui va nu-pieds, Julienne !

JULIENNE.

Ça c'est son goût !

MÈRE LISE.

Non ! personne ne peut vous obliger à prêter l'oreille aux inspirations de votre cœur plutôt qu'aux suggestions de votre coquetterie.

MIRETTE, *à part, aux autres.*

C'est dur ce que la mère Lise nous dit là !

NANCY, *les yeux baissés.*

C'est juste !

JULIENNE.

Alors ?

NANCY.

Alors... Alors... Tiens, voilà ce que je fais de mes rubans, moi. (*Elle les arrache et les jette par terre ; mère Lise les regarde du coin de l'œil et sourit.*)

MIRETTE, *imitant Nancy.*

Et puis, comme dit mère Lise, on n'a pas besoin de cela pour être jolie !

JULIENNE, *même jeu, mais avec un soupir.*

Adieu donc aux pompons !

MÈRE LISE, *continuant comme si elle n'avait rien vu.*

Mais si l'on est libre de dépenser follement jusqu'à son dernier sou, on ne l'est pas de ne point réparer les dommages que l'on a causés, la simple justice doit vous faire comprendre cela, sans qu'il soit besoin d'ajouter qu'il y a des tribunaux qui vous y obligeront bon gré, mal gré.

SUZON.

C'est Mirette qui...

NANCY.

Chut ! petite Suzon ! Tu allais dire une vilaine chose ; Mirette a fait ce que toutes nous étions disposées à faire ; donc, toutes, nous devons payer également.

SUZON, *pleurant presque.*

Mais je n'ai plus rien du tout dans ma réserve, moi, et je sais bien qu'il est inutile de rien demander à grand-père.

JULIENNE.

Je suis comme Suzon ; je voudrais bien payer, mais...

MÈRE LISE.

Tiens ! vos plumets par terre ! et vos rubans, et vos fleurs, et vos bijoux aussi !

MIRETTE.

Oui, mère Lise, c'est comme cela ; c'est l'effet de vos douces et sages paroles.

MÈRE LISE.

Eh mais, eh mais, voilà qui va simplifier les choses! Vous ne voulez plus de ces oripeaux ?

TOUTES.

Non !

MÈRE LISE.

Bien sûr !

TOUTES.

Bien sûr ?

MÈRE LISE.

Tout cela réuni a bien dû vous coûter... voyons, huit livres au bas mot ?

MIRETTE.

Juste !

MÈRE LISE.

C'est un peu défraîchi ; en offrant aux marchands de reprendre le tout pour six livres, il me semble qu'ils ne pourront refuser la transaction. Je m'en charge ! Ah çà, il est bien entendu qu'on agit volontairement ?

TOUTES.

Oui !

MÈRE LISE.

Sans regrets !

TOUTES.

Sans regrets !

JULIENNE.

Notre nouvelle résolution me rend toute légère !

SUZON, *sautant.*

Moi aussi !

MÈRE LISE, *s'apprêtant à mettre dans son tablier ce qui est par terre.*

Je vais donc...

MIRETTE, *l'arrêtant.*

Mère Lise !

MÈRE LISE.

Quoi ?

MIRETTE.

J'ai encore quelque chose sur le cœur : nous avons été mal pour M. le Bailli.

SUZON.

Lui qui me donne toujours des pastilles.

NANCY.

Et qui n'a pas plus de méchanceté qu'un mouton.

JULIENNE.

Ça, c'est vrai !

MIRETTE.

Si nous lui faisons des excuses ?

MÈRE LISE.

Je ne vous l'aurais pas dit parce que ces choses doivent venir du cœur, mais je trouve que ce sera très-bien.

MIRETTE,

Il est chez vous ?

MÈRE LISE.

Il n'en voulait sortir que lorsque vous auriez quitté la place. (*Toutes s'en vont frapper doucement à la porte.*)

(N° 6, *Petit Ensemble à l'Unisson.*)

SCÈNE VIII

LES MÈMES, LE BAILLI, *descendant.*

TOUTES.

Vive monsieur le Bailli !

LE BAILLI, *les examinant.*

A peine si j'en puis croire mes oreilles et mes yeux.

NANCY, *embrassant mère Lise.*

Voilà celle à qui ce changement est dû.

LE BAILLI, *frappant sur sa tabatière.*

En vérité !

MÈRE LISE.

La persuasion, monsieur le Bailli, la persuasion ; comme je le disais ce matin au tambour, il n'y a que la persuasion qui serve ; persuader vaut mieux que punir.

LE BAILLI.

Ma foi ! cela est tout à fait mon avis !

TOUTES.

Vive monsieur le Bailli !

SCÈNE IX

LES MÊMES, LE TAMBOUR.

Près d'entrer en scène, le tambour va faire volte-face lorsque le Bailli l'aperçoit.

LE BAILLI.

Hé ! tambour !

TOUTES.

Tambour ! tambour ! monsieur le Bailli vous appelle !

SUZON.

Le tambour a peur de nous !

LE TAMBOUR, *s'avançant à contre-cœur.*

Vous êtes si mauvaises !

LE BAILLI.

Non, tambour, non ! ton opinion sur ces jeunes filles est erronée ; ce sont toutes des petits anges.

LE TAMBOUR, *à part.*

Cornus !

MÈRE LISE.

La preuve, c'est qu'elles se cotisent pour vous avoir un nouveau tambour.

LE TAMBOUR, *se déridant.*

Un nouveau tambour !

LE BAILLI.

Auquel j'ajouterai des gants blancs qui t'iront jusqu'au coude.

LE TAMBOUR.

Oh ! alors !

MIRETTE.

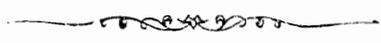
Vous voyez bien !

LE TAMBOUR, *de toutes ses forces.*

Vive monsieur le Bailli !

TOUTES.

Oui ! oui ! vive monsieur le Bailli !

(N° 7, *Petit Finale.*)

UNE LOI SOMPTUAIRE.

OPERETTE DE FAMILLE
en 2 Actes.

Paroles de
PAUL DUBOURG.

Musique de
VICTOR MASSÉ.

Ouverture.

All^{to} grazioso.

PIANO.

The first system of the Overture begins with a piano (p) dynamic marking. The treble clef staff contains a melodic line in G major, starting with a quarter rest followed by eighth and sixteenth notes. The bass clef staff provides a harmonic accompaniment with chords and moving lines.

The second system continues the melodic line in the treble clef, which becomes more active with eighth and sixteenth notes. The bass clef accompaniment remains steady, supporting the overall texture.

The third system features a change in the bass line, with a 'p' dynamic marking. The treble clef continues its melodic development, while the bass clef provides a more active accompaniment.

The fourth system shows a key signature change to F major (one flat). The melodic line in the treble clef continues, and the bass clef accompaniment adapts to the new key.

The fifth system concludes the Overture with a final melodic flourish in the treble clef and a sustained harmonic accompaniment in the bass clef.

First system of a piano score. The right hand features a melodic line with eighth and sixteenth notes, while the left hand provides a harmonic accompaniment with chords and moving bass lines.

Second system of the piano score, continuing the melodic and harmonic development from the first system.

Third system of the piano score, showing further melodic and harmonic progression.

Fourth system of the piano score, featuring a more active right hand with eighth-note patterns.

Fifth system of the piano score, with a melodic line in the right hand and a steady accompaniment in the left.

Sixth system of the piano score, concluding the page with a melodic flourish in the right hand and a final accompaniment in the left.

First system of a piano score. The right hand features a melodic line with eighth-note patterns and slurs. The left hand provides a harmonic accompaniment with chords and moving lines.

Second system of a piano score. The right hand continues the melodic development with slurs and ties. The left hand maintains a steady accompaniment.

Third system of a piano score. The right hand has a more active melodic line with slurs. The left hand accompaniment includes some sustained chords. The system concludes with a key signature change to two sharps and a 9/4 time signature.

All^o. con brio.

Fourth system of a piano score, marked *f* (forte). The right hand features a series of triplet eighth notes. The left hand accompaniment is also marked *f*.

Fifth system of a piano score, marked *p* (piano). The right hand continues with triplet eighth notes. The left hand accompaniment is marked *p*.

Sixth system of a piano score, marked *tenu* (tenuto). The right hand features a triplet eighth note followed by a melodic line. The left hand accompaniment includes chords and moving lines.

First system of musical notation. The treble clef staff contains a melodic line with eighth-note patterns and trills, marked with '3' and 'ten'. The bass clef staff features a steady accompaniment of eighth-note chords.

Second system of musical notation. The treble clef staff continues the melodic line with eighth-note patterns and trills. The bass clef staff continues the accompaniment with eighth-note chords.

Third system of musical notation. The treble clef staff features a melodic line with eighth-note patterns and trills. The bass clef staff includes a section marked 'cresc.' and 'f' (forte), with a more active accompaniment.

Fourth system of musical notation. The treble clef staff contains a melodic line with eighth-note patterns and trills. The bass clef staff features a section marked 'p' (piano) with a more active accompaniment.

Fifth system of musical notation. The treble clef staff contains a melodic line with eighth-note patterns and trills. The bass clef staff features a section marked 'p' (piano) with a more active accompaniment.

Sixth system of musical notation. The treble clef staff contains a melodic line with eighth-note patterns and trills, marked with '3' and 'ten'. The bass clef staff features a steady accompaniment of eighth-note chords.

First system of musical notation. The right hand features a melodic line with triplets and a 'ten' (tenth note) marking. The left hand provides a steady accompaniment. The dynamic marking *più f* is present.

Second system of musical notation. The right hand continues with triplets and a 'ten' marking. The left hand accompaniment remains consistent.

Third system of musical notation. The right hand features a series of triplets. The left hand accompaniment continues.

Fourth system of musical notation. The right hand has a dense texture of triplets. The left hand accompaniment includes a *più f* dynamic marking.

Fifth system of musical notation. The right hand features a series of triplets. The left hand accompaniment includes a *f* dynamic marking.

Sixth system of musical notation. The right hand continues with triplets. The left hand accompaniment includes a *f* dynamic marking.

The first system of music consists of two staves. The upper staff is in treble clef and contains a melodic line with eighth-note patterns, all under a single long slur. The lower staff is in bass clef and provides accompaniment with chords and some melodic fragments.

The second system continues the piece. The upper staff has a melodic line with a 'dim.' (diminuendo) marking. The lower staff features a series of chords. A 'p' (piano) dynamic marking is present in the middle of the system.

The third system includes triplets in the upper staff, indicated by the number '3' above the notes. A 'ten' (tenuendo) marking is placed above a note. The lower staff continues with chordal accompaniment.

The fourth system shows a melodic line in the upper staff and chords in the lower staff. A 'mf' (mezzo-forte) dynamic marking is placed above the lower staff.

The fifth system continues with melodic lines in the upper staff and chords in the lower staff. It includes two triplet markings in the upper staff, each with the number '3' above the notes.

The sixth system begins with the instruction 'très animé.' (very animated). The upper staff has a melodic line, and the lower staff has chords. A 'f' (forte) dynamic marking is placed above the lower staff.

First system of musical notation. Treble clef with a key signature of one sharp (F#). Bass clef with a key signature of one sharp (F#). The system contains two staves. The right hand features a melodic line with eighth-note patterns and slurs. The left hand provides a harmonic accompaniment with chords and some eighth-note patterns. A dynamic marking of *f* (forte) is present in the right hand.

Second system of musical notation. Treble clef with a key signature of one sharp (F#). Bass clef with a key signature of one sharp (F#). The system contains two staves. The right hand continues the melodic line with slurs and accents. The left hand continues the harmonic accompaniment.

Third system of musical notation. Treble clef with a key signature of one sharp (F#). Bass clef with a key signature of one sharp (F#). The system contains two staves. The right hand features a melodic line with triplets and a tenuto mark (*ten*). The left hand features a rhythmic accompaniment of chords. A dynamic marking of *ff* (fortissimo) is present in the left hand.

Fourth system of musical notation. Treble clef with a key signature of one sharp (F#). Bass clef with a key signature of one sharp (F#). The system contains two staves. The right hand features a melodic line with triplets and an *8^a* (octave) marking. The left hand continues the rhythmic accompaniment.

Fifth system of musical notation. Treble clef with a key signature of one sharp (F#). Bass clef with a key signature of one sharp (F#). The system contains two staves. The right hand features a melodic line with triplets and a *plus vite.* (faster) instruction. The left hand continues the rhythmic accompaniment.

Sixth system of musical notation. Treble clef with a key signature of one sharp (F#). Bass clef with a key signature of one sharp (F#). The system contains two staves. The right hand features a melodic line with triplets and an *8^a* (octave) marking. The left hand continues the rhythmic accompaniment. The system concludes with a double bar line.

N° 1.

ARIETTE de L'ÉDIT.

Le TAMBOUR.

PIANO.

All^{to} con brio. Combien de mi - nes lu -

Roulement de Tambour. *ff* *f*

- ti - nes Vont sal - lon - ger et chan - ger ——— De mon of -

- fen - se je pen - se En - fin ——— je vais donc me ven -

- ger en - fin ——— je vais donc me ven - ger ———

Roulement de Tambour. *ff*

(on parle)

sotto voce.

(à part)

Com - bien de mi - nes lu - ti - -

- nes Vont s'al - lon - ger et chan - ger De mon of -

- fen - se je pen - se En - fin je vais donc me ven -

- ger en - fin je vais donc me ven - ger.

(Mouvements accentués d'étonnement et de colère chez les

- bons toutes-pèce de chif - fons —

jeunes filles.)

ri - te - nu - to. tempo.

Cette ordonnance est fort gra - ve Et voulant qu'elle se

gra - ve Dans le cœur et dans l'es - prit

Condammons par cet é-crit Tou-te femme veuve ou fil-le Vieille ou non laide ou gen-

- til-le Surprise en dé-lit fla-grant De bi-joux et de ru-bans De fleurs et de bro-de-

- ri-es Ou d'autres coquet-te - ri es De ver-ser dans nos mains et sans re-tar-de-

JULIENNE Hein?

- ment Telle a-men-de fi-xée ul-té-ri-eu-re - ment —

quoi? qu'est-ce qu'il dit?

(à part)

Bon! bon! sur leurs mi-nes lu-

1^o tempo

tr *tr* *ff* *f*

- ti - nes Que de douleur de fu - reur A mon of -

- fen - se je pen - se Répond bien cet é-dit ven-geur Que de dou-
très animé.

f

- leur que de fu - reur Que de dou - leur que de fu - reur A mon of -

- fen - se je pense A mon of - fen - se je pense Ré - pond

The first system of the musical score consists of a vocal line on a single staff and a piano accompaniment on two staves. The vocal line begins with a melodic phrase in a minor key, with lyrics '- fen - se je pense A mon of - fen - se je pense Ré - pond'. The piano accompaniment features a steady eighth-note pattern in the right hand and a more rhythmic bass line in the left hand. A dynamic marking of *f* (forte) is placed at the end of the piano part.

bien cet é - dit ven - geur Ré - pond bien cet é - dit ven - geur Ré - pond

The second system continues the musical score. The vocal line has the lyrics 'bien cet é - dit ven - geur Ré - pond bien cet é - dit ven - geur Ré - pond'. The piano accompaniment maintains its rhythmic pattern. Dynamic markings include *pù f* (piano forte) and *cresc molto.* (crescendo molto).

bien cet é - dit ven - geur Que de dou - leur que de fu - reur que de dou -

The third system of the score has the lyrics 'bien cet é - dit ven - geur Que de dou - leur que de fu - reur que de dou -'. The piano accompaniment becomes more active, with a strong *f* (forte) dynamic marking. The vocal line features a melodic phrase with a fermata over the final note.

- leur que de fu - reur.

The final system on the page has the lyrics '- leur que de fu - reur.'. The piano accompaniment reaches a *ff* (fortissimo) dynamic. The system concludes with a double bar line and repeat signs on both the vocal and piano staves.

N° 2.

COUPLETS

NANCY.

Mod^{to} grazioso.

PIANO.

f *dim.*

Pour qui sont faites les den - tel - les

Pour qui sont faits les bijoux d'or? — Pour qui donc les modes nou-

-vel - les? Des jasmins pour qui le tré - sor?

C'est a - fin que la plus jo - li - e Cha - que jour
un peu plus animé.

se montre em - bel - li - e Et que specta - cle ra - di - eux

El - le ra - vis - se tous les yeux El - le ra - vis - se tous les

yeux El - le ra - vis - se tous les yeux Pour qui sont fai - tes les den -
tempo.

- tel - - les? _____ Pour qui sont faits les bi - joux

d'or? _____ Pour qui donc les mo - des nou -

- vel - - les? _____ Des jasmins pour qui le tré -

- sor? _____ C'est a - fin

cresc molto. *p*

que la plus jo-li - e Cha-que jour se montre em-bel-li - e

Et que specta-cle ra-di - eux ——— El - le ra-vis-se tous les

yeux ——— El - le ra-vis-se tous les yeux ——— El - le ra -

- vis - se tous les yeux ———

tempo.

ENSEMBLE de la CONJURATION

MIRETTE.

And^{no} maestoso.

Nous le ju -

PIANO

TOUTES.

- rons nous le ju - rons nous le ju -

MIRETTE.

- rons nous le ju - rons

A

TOUTES.

tout nous ré-sis - te - rons

A

MIRETTE.

tout nous ré-sis - te - rons ——— Nous le ju -

TOUTES.

- rons ——— Nous le ju - rons ——— Nous le ju -

MIRETTE.

- rons ——— nous le ju - rons ——— A

TOUTES.

tout nous ré-sis - te - rons ——— A

tout nous ré-sis-te-rons

Allegretto.

MIRETTE avec volubilité.

U-ne loi ty-ran-nique Une of-fen-se pu-bli-que Vraiment ne se peut suppor-

TOUTES.

-ter Vrai-ment ne se peut sup-por-ter Doit-on brebis ti-

-mi-des Laisser des mains a-vi-des Vous ton-dre sans se ré-vol-

TOUTES. MIRETTE.

- ter Nous ton - dre sans se ré-vol - ter Ce se -

- rait u - ne i-gno-mi - ni - e Mais non non non de__ la ty-ran-

- ni - e E-cou - tant un jus - te cour - roux Nous o - se -

TOUTES.

- rons bra - ver les coups Nous o - se - rons bra - ver les

coups Nous o-se-rons bra-ver les coups Nous o-se-rons braver les coups _____

cresc *molto.*

MIRETTE.

U-ne loi ty-ran-nique une of-fen-se pu-bli-que Vrai-ment _____

mf

TOUTES.

ne se peut suppor-ter Vrai-ment _____ ne se peut sup-por-

MIRETTE.

-ter Nous les brebis ti-mi-des De-vant des mains a-vi-des Nous o-se-

TOUTES

rons nous ré - vol - ter Nous o - se - rons nous ré - vol -

This system contains the first two staves of the 'TOUTES' section. The vocal line is in a treble clef with a key signature of two flats and a common time signature. The piano accompaniment consists of two staves in a grand staff, also in two flats and common time. The lyrics are 'rons nous ré - vol - ter Nous o - se - rons nous ré - vol -'.

- ter Nous o - se - rons nous ré - vol - ter Nous o - se - rons nous ré - vol -

cresc *molto.*

This system contains the second two staves of the 'TOUTES' section. The vocal line continues with the lyrics '- ter Nous o - se - rons nous ré - vol - ter Nous o - se - rons nous ré - vol -'. The piano accompaniment features a 'cresc' (crescendo) marking and a 'molto.' (molto) tempo marking. The piano part is characterized by block chords and a steady bass line.

MARIETTE avec les autres

- ter Nous le ju - rons

Maestoso. *f* *ff*

This system contains the first two staves of the 'MARIETTE avec les autres' section. The vocal line begins with the lyrics '- ter Nous le ju - rons'. The piano accompaniment is marked 'Maestoso.' and includes dynamic markings '*f*' and '*ff*'. The piano part features complex rhythmic patterns, including triplets and sixteenth-note runs.

tenu

Nous le ju - rons A tout nous ré - sis - te -

This system contains the second two staves of the 'MARIETTE avec les autres' section. The vocal line continues with the lyrics 'Nous le ju - rons A tout nous ré - sis - te -'. The piano accompaniment maintains the 'Maestoso.' tempo and includes a '*tenu*' (sustained) marking. The piano part continues with complex rhythmic patterns, including triplets.

- rons nous le ju - rons A tout nous résis - te -

This system contains the first line of the musical score. It features a vocal line in the upper staff and a piano accompaniment in the lower two staves. The lyrics are "- rons nous le ju - rons A tout nous résis - te -". The piano part includes a triplet of eighth notes in the right hand and a triplet of eighth notes in the left hand, both marked with a '3' above them.

- rons Oui nous le ju - rons nous le ju -

This system contains the second line of the musical score. The vocal line continues with the lyrics "- rons Oui nous le ju - rons nous le ju -". The piano accompaniment continues with similar rhythmic patterns, including triplets.

- rons!

This system contains the third line of the musical score. The vocal line has the lyrics "- rons!". The piano accompaniment features a dense texture of chords in the right hand and a triplet of eighth notes in the left hand, marked with a '3' below it.

ga bassa

This system contains the fourth line of the musical score. The piano accompaniment continues with a series of chords in the right hand and a triplet of eighth notes in the left hand, marked with a '3' above it. The lyrics "ga bassa" are written below the piano part.

N° 4.

PETIT ENTR'ACTE
et
AIR du ROUET

Andante.

Mère LISE.

PIANO.

The first system of the musical score features a vocal line for Mère LISE and a piano accompaniment. The key signature is one flat (B-flat) and the time signature is 2/4. The piano part begins with a series of chords marked with a piano (*p*) dynamic. The vocal line starts with a whole rest, followed by a melodic phrase that includes a trill (*tr*) at the end of the first measure.

The second system continues the piano accompaniment. It features a melodic line in the right hand and a bass line in the left hand. The dynamic marking *mf* (mezzo-forte) is present. A stage direction in French is written below the staff: "(Elle ouvre sa porte et entre en scène avec son rouet)".

The third system of the piano accompaniment shows a more active melodic line in the right hand, with a trill (*tr*) in the final measure. The left hand provides a steady harmonic accompaniment.

The fourth system concludes the piano accompaniment with a melodic phrase in the right hand and sustained chords in the left hand. The piece ends with a trill (*tr*) in the final measure of the right hand.

(Elle s'installe sur le banc de gauche)

The first section of the piano accompaniment consists of three systems of two staves each (treble and bass clef). The music is in a minor key, indicated by one flat in the key signature. The right hand features a melodic line with eighth and sixteenth notes, often beamed together, and some chords. The left hand provides a steady accompaniment with chords and moving lines, including some sixteenth-note patterns.

(Ici, elle fait tourner son rouet et file en chantant)

The second section begins with a vocal line on a single staff, followed by piano accompaniment on two staves. The vocal line includes the lyrics: "Chanvre ou lin" and "Dans ma main Tor - dez vous Hâ - tons nous". The piano accompaniment continues with a similar style to the first section, featuring a rhythmic bass line and chords in the right hand. The lyrics are placed below the vocal staff and aligned with the notes.

Hâ - tons nous Car vous ê - - tes le pain

The first system of the musical score consists of three staves. The top staff is the vocal line, starting with a treble clef and a key signature of one flat (B-flat major). The lyrics are "Hâ - tons nous Car vous ê - - tes le pain". The middle staff is the right-hand piano accompaniment, and the bottom staff is the left-hand piano accompaniment, both in B-flat major. The piano part features a rhythmic pattern of eighth notes in the left hand and chords in the right hand.

Car vous ê - - tes le pain le pain — Du

The second system continues the musical score. The vocal line has the lyrics "Car vous ê - - tes le pain le pain — Du". The piano accompaniment continues with the same rhythmic and harmonic structure as the first system.

jour — et du len - - de - main —

The third system concludes the musical score. The vocal line has the lyrics "jour — et du len - - de - main —". The piano accompaniment continues with the same rhythmic and harmonic structure.

(elle cesse)

De-ve-nez fil

p

The fourth system shows the vocal line ceasing, indicated by the text "(elle cesse)". The piano accompaniment continues with the lyrics "De-ve-nez fil". A piano dynamic marking (*p*) is present in the piano part. The system ends with a final chord in the piano part.

de-ve-nez toi - le Peut-ê - tre se-rez vous la voi - le — D'un grand vais-

cres - *cen* - *do*.

- seau — De l'en-fant que la mère a - do - re

f *p*

Vous pou-vez bien cou-vrir en-co - re Le — doux ber -

- ceau — le — doux ber - ceau —

rf *dim.*

(Elle fait tourner son rouet)

Chanvre ou lin Dans ma main Tor - dez vous —

Hâ - tons nous hâ - tons nous Car vous ê - -

- tes le pain Car vous ê - - tes le pain le

pain — Du jour — et du len - - - de -

(elle cesse)

- main _____ Ba -

- tis - te fi - nement tis - sé - e Qui me di - ra votre o - dys -

- sé - e Sort dé - ce - vant _____ Quand pauvre chiffon de - ve -

- nu - e Vous se - rez sur la ter - re nu - e

plus lent.

Je - tée au vent hé - las! je vous ai vu na - guè - re Jo -

The first system of the musical score features a vocal line in the upper staff and a piano accompaniment in the lower two staves. The key signature has one flat (B-flat), and the time signature is 4/4. The vocal line begins with a half note G4, followed by quarter notes A4, Bb4, and C5. The piano accompaniment consists of chords in the right hand and a bass line in the left hand.

- li brin d'her-be sur la ter - re La tête en fleur —

The second system continues the musical piece. The vocal line starts with a half note D5, followed by quarter notes E5, F5, and G5. The piano accompaniment continues with chords and a bass line.

L'homme aus - si fleu - rit — Mais

The third system shows the vocal line starting with a half note A5, followed by quarter notes B5, C6, and D6. The piano accompaniment continues with chords and a bass line.

l'à - me dont on perd la tra - ce l'à - me dont on perd la

The fourth system shows the vocal line starting with a half note E6, followed by quarter notes F6, G6, and A6. The piano accompaniment continues with chords and a bass line.

tra - ce Court au Sei - gneur ah!

mf

(elle fait tourner son rouet)

Chanvre ou lin

tempo.

p

ri - te - nu - to.

Dans ma main Tor - dez - vous Hâ - tons nous

Hâ - tons nous Car vous ê - tes le pain

Car vous ê - tes le pain, le pain — Du

The first system of the musical score consists of a vocal line and piano accompaniment. The vocal line is in a single staff with a treble clef and a key signature of one flat (B-flat). The lyrics are "Car vous ê - tes le pain, le pain — Du". The piano accompaniment is in two staves (treble and bass clefs) with a key signature of one flat. The right hand plays chords and moving lines, while the left hand plays a dense, rhythmic pattern of eighth notes.

jour — et du len - - de - main —

cresc.

The second system continues the musical score. The vocal line has the lyrics "jour — et du len - - de - main —". The piano accompaniment continues with the same rhythmic pattern. A dynamic marking of *cresc.* (crescendo) is placed above the piano part in the third measure of this system.

f

The third system shows the piano accompaniment continuing. A dynamic marking of *f* (forte) is placed at the beginning of the system. The piano part continues with the same rhythmic pattern and harmonic structure.

The fourth system continues the piano accompaniment. The right hand part features a sequence of chords, including a sharp sign (#) in the fifth measure, indicating a key change or modulation. The left hand continues with the rhythmic pattern.

f

The fifth system concludes the piano accompaniment. A dynamic marking of *f* (forte) is placed at the beginning of the system. The piece ends with a final chord in the right hand and a double bar line.

CHANSON de la RÉVOLTE.

Le BAILLI: Que vois je? (on parle)

PIANO.

Très animé.

Le TAMBOUR: Hein!

cresc. molto. *fp* (plus ou moins long-temps suivant l'exi-geance scénique) *f*

mf

Nous mettrons des pom-pom des paniers des ju-pom Tout garnis de den-tel - les

mf

Avec soin nous sui-vrons Et nous observe-rons Les modes les plus bel - les

Nous aurons sur nos fronts Les plus hauts chape-rons Faits de lyset ro - ses

Et nous nous poudre-rons Et nous nous farde-rons Et cent mille autres cho - ses

Ce-la sachez-le bien Ne rap-porte-ra rien A votre main ra - pa - ce

più f

Ce-la sa-chez-le bien Ne rap-por-te-ra rien A votre main ra - pâ - ce

più f

p *più f*

Nous ri-ons de l'é - dit _____ Nous ri-ons de l'é - dit _____

p *più f*

p

Et quoi qu'on dise ou fas - se De celui qui le fit _____ Nous ri-ons de l'é -

p

più f *p*

- dit _____ Nous ri-ons de l'é - dit _____ Et quoi qu'on dise ou fas - se

più f *p*

f (on parle)

De ce-lui qui le fit—

8^a---

f *p*

cresc.

cresc.

cresc. molto. *fp* (plus ou moins long-temps suivant l'exigence scénique) *f*

mf

Nous mettrons des pompons Des paniers des ju-pons Tout garnis de den-tel - les

mf

Avec soin nous sui-vrons Et nous obser-ve - rons Les modes les plus bel - les

Nous aurons sur nos fronts Les plus hauts chape-rons Faits de lys et de ro - ses

Et nous nous poudre-rons Et nous nous farde-rons. Et cent mille autres cho - ses

Ce-la sachez-le bien Ne rapporte-ra rien A votre main ra - pa - ce

più f

Ce-la sa-chez-le bien Ne rap-porte-ra rien A vo-tre main ra - pa - ce

più f

p *più f*

Nous ri-ons de l'é - dit _____ Nous ri-ons de l'é - dit _____

p *più f*

p *f* *Riant.*

Et quoi qu'on dise ou fas - se De celui qui le fit ah! _____ ah! _____

p *f* *Riant.*

Riant.

ah Nous ri-ons de l'é - dit Nous ri-ons de l'é - dit ah! _____ ah! _____

f *Riant.*

Nous ri-ons de l'é - dit — Nous ri-ons de l'é - dit — Et quoi

qu'on dise ou fas - se — De ce - lui qui le

très marqué.
fit de ce-lui qui le fit de ce-lui qui le fit de ce-lui qui le fit de ce-lui qui le

fit

ff

First system of a piano score. The right hand features a melodic line with eighth-note patterns and some grace notes. The left hand provides a steady accompaniment of quarter notes.

Second system of the piano score, continuing the melodic and accompanimental patterns from the first system.

Third system of the piano score. The right hand has a melodic line with a dashed line above it indicating a *8va* (octave) shift. The left hand has a *ff* (fortissimo) dynamic marking. The accompaniment consists of quarter notes.

Fourth system of the piano score. The right hand features a melodic line with a dashed line above it, suggesting a *8va* shift. The left hand continues with quarter-note accompaniment.

Fifth system of the piano score, concluding the piece. The right hand has a melodic line with a dashed line above it, and the left hand provides a final accompaniment of quarter notes.

N° 6.

PETIT ENSEMBLE à l'unisson

Allegretto.

PIANO.

mf

dim. p

Ou-vrez nous ou-vrez nous

Nous regrettons notre fo - li - e Lorsque l'on est bon tout s'ou-bli - e

Nous le demandons à ge-noux Nous le deman-dons à ge-noux —

ou-vrez nous ou-vrez nous ou - vrez nous

Allegro.
cresc molto.

TOUTES Vive monsieur le Bailli! LE BAILLI Qu'entends je?

1º tempo.
ff

p
Soy - ez clément et doux Nous re-grettons no-tre fo-

dolce.

- li - e Lors-que l'on est bon tout s'ou - bli - e

Nous le de-mandons à ge-noux Nous le de-man-dons à ge-

- nous Soy - ez clé-ment et doux

p

soy-ez clé-ment et doux clé-ment et doux!

con molto.

p

dolce.

cresc.

dim e poco rit.

N^o 7.

PETIT FINAL

Le TAMBOUR: Vive monsieur le Bailli! TOUTES Oui,oui! vive

PIANO.

All^{to} giocoso.

monsieur le Bailli!

TUTTI.

Vi - ve no -

- tre Bail - li Vi - ve no - tre Bail - li C'est un

pè - re ché - ri Vi - ve no -

The first system of the musical score consists of a vocal line and a piano accompaniment. The vocal line is written in a treble clef with a key signature of one sharp (F#) and a common time signature. The lyrics 'pè - re ché - ri' are under the first two measures, and 'Vi - ve no -' are under the last two measures. The piano accompaniment is written in grand staff notation (treble and bass clefs) and features a rhythmic pattern of eighth and sixteenth notes.

- tre Bail - li Vi - ve no - tre Bail - li Puis - sent tous

The second system continues the musical score. The vocal line has lyrics '- tre Bail - li' and 'Vi - ve no - tre Bail - li' under the first two measures, and 'Puis - sent tous' under the last two measures. The piano accompaniment includes triplets of eighth notes in the right hand and block chords in the left hand. A 'ten' (tenuto) marking is placed above the final note of the vocal line.

les pa - ys Pos - sé - der des Bail - lis Sem - bla - bles à no - tre Bail -

The third system of the score has lyrics 'les pa - ys' and 'Pos - sé - der des Bail - lis Sem - bla - bles à no - tre Bail -' under the vocal line. The piano accompaniment continues with similar rhythmic patterns. 'ten' markings are placed above the first and fifth notes of the vocal line.

- li Sem - bla - bles à no - tre Bail - li Vi - ve no - tre Bail -

The fourth system concludes the page with lyrics '- li Sem - bla - bles à no - tre Bail - li' and 'Vi - ve no - tre Bail -' under the vocal line. The piano accompaniment features a final chord in the right hand. 'ten' and accent (>) markings are present above the vocal line.

poco rit.

- li Vi - ve no-tre bail - li! Vi - ve no-tre bail - li!

poco rit. *tempo.*

ff

ten.

FIN de l'OPÉRETTE.